

la nature de la propriété et fit renaître de force la propriété communale là où la possession individuelle était devenue la règle. Cette transformation violente de la forme de la propriété commença en 1815, mais s'accéléra après l'arrivée au trône vice-royal du général Van den Bosch (16 janvier 1830). Le roi Guillaume I^{er} l'avait chargé d'introduire le « *cultuur-stelsel* » pour subvenir aux besoins financiers de la mère-patrie.

Les résultats furent encore plus nuisibles à la population que ne l'avait prévu l'inventeur de ce système. *Van den Bosch* voulait remplacer l'impôt foncier par ces corvées de culture, mais on conserva l'impôt. Le gouverneur général ne voulait prendre pour les cultures du gouvernement qu'un cinquième des terrains cultivés ; plus tard, on prit tout ce dont on avait besoin pour remplir les caisses de l'État.

Le général Vandén Bosch ne voulait exiger des indigènes que la quantité de travail nécessaire pour payer l'impôt des rizières ; il avait l'intention de faire supporter les dommages de la mauvaise récolte par le gouvernement ; il voulait aussi rembourser aux indigènes la partie des produits livrés par ceux-ci aux magasins et qui dépassait le montant de l'ancien impôt foncier. Aucune de ces mesures ne fut exécutée. On préféra rançonner les indigènes.

Primitivement, on cultiva les produits les plus divers pour augmenter les recettes du trésor. On ordonna la culture du sucre, du tabac, du thé, de la cannelle, de l'indigo, de la girofle, de l'opium, du poivre, etc. On accapara les meilleurs terrains et on épuisa la fertilité du sol. Afin d'avoir plus tôt les champs disponibles pour la canne à sucre, on obligea les indigènes à choisir les espèces de riz qui mûrissaient vite, mais qui ne donnaient qu'une plus petite récolte, et de médiocre qualité. La plupart de ces cultures ne laissaient que des pertes et durent être abandonnées ; il n'y eut guère que la culture du sucre que l'on maintint jusqu'en ces derniers temps, et la culture du café qui existe encore.

L'histoire de la culture forcée du café n'est que le récit d'une longue série d'abus et de mensonges. On promit de payer les trois cinquièmes de la valeur réelle, soustraction faite des frais de transport ; mais lorsque le prix monta à 60 francs le picol (1), on ne paya que 14 francs, au lieu des 33 francs qui étaient dus. De 1840 à 1874, on fit, de cette manière, un *bénéfice net* de 630,000,000 de florins ou 1,320,000,000 de francs (2). De 1874 à 1892, le gouvernement reçut encore 13 millions 1/2 de picol, sur lesquels il gagna de 10 à 50 francs

(1) Un picol : balle de 125 livres d'Amsterdam ou 61 kilogr. 76.

(2) Durant la même période, on gagna sur le sucre 232,000,000 de francs, et sur les autres cultures 56,000,000.